



FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Éligibilité (article 13.01 des statuts) : Est éligible à un poste au Conseil d'administration, toute personne membre du Syndicat. Pour être éligible à un poste au Conseil d'administration, la personne membre ne doit pas être absente pour une durée de plus de six (6) mois. Les membres du Conseil d'administration qui terminent leur mandat sont éligibles. Une personne ne peut cumuler plusieurs postes à l'intérieur du Conseil d'administration.

Formalité : Les personnes membres intéressées doivent remplir le formulaire de mise en candidature et le faire parvenir au SIIIAL **entre le 1^{er} mai et 15 mai 2016 à 23 h 59** par télécopieur au (450) 686-6012 à l'**attention de Christine Fortin, présidente du Comité d'élection**. Pour joindre cette personne, appelez aux 450-686-6871, poste 21.

Je, soussigné(e), présente ma candidature au poste de :

Vice-président (e)

Nom : _____ Matricule : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

Installation : _____

Signature de la personne qui PROPOSE

Matricule

Signature de la personne qui APPUIE

Matricule

Signature de la candidate

Date